

PV de l'INTERADL du HAINAUT VIRTUELLE – 23 février 2022

Réunion TEAMS

Présents : ADL d'Ath (Sébastien Stas), ADL Colfontaine (Xavière Minet & Laura Nocera), ADL Braine Le Comte (Jean-Paul Leroux & Alfonso Caci), ADL Frameries (Myriam Hamoumi), ADL Ellezelles (Axelle Risselin), ADL Bernissart (Véronique Stortoni), ADL Enghien (JC Auvertin), ADL Soignies (Isabelle Leveau),

Excusés : ADL Bernissart (Pierre Fagnart), ADL Ath (Muriel Talma), ADL Sivry-Rance (Olivier Dumeunier et Michel Poucet), ADL Ellezelles (Christian Pieman), ADL Thuin (Catherine Leroy), ADL Enghien (Florence Polart), ADL Thuin (Catherine Leroy, Annick Scieur), ADL Frameries (Ismahan Dechiri), ADL Anderlues (Florence Terranova), ADL Soignies (Joëlle Gauthier)

Echanges de bonnes pratiques – réflexions et échanges concernant la révision des plans stratégiques – avis concernant les points qui sont repris à l'OJ de la plateforme du 24 février 2022

Comines a été suivie par Isabelle – leur plan a été validé il y a 3 semaines suite à 4 ou 5 visios.

Les 2 premières ont été compliquées pour comprendre le fonctionnement.

Sont reparties de leur AFOM 2018-2019 et y apporter des solutions – expliquer l'évolution positive.

Plan stratégique : par rapport aux besoins détectés, voir quelles sont les solutions déjà apportées par l'ADL, le privé, le public, le secteur associatif

On doit se poser comme expert et avoir une vision globale pour que des solutions puissent être apportées – travailler avec tous les services de la ville.

S'il n'y a pas eu de solution apportée => en faire une solution apportée par l'ADL.

L'ADL doit se renseigner sur les projets communaux et privés et trouver sa place, son rôle qu'elle peut apporter à ceux-ci.

Mots clés : mobilité douce – agriculture – produits locaux – diversification agricole – économie circulaire – circuits courts – rénovation de sites.

Reprendre des projets en cours par la Ville – même si déjà en cours, on doit pouvoir s'intégrer dans le projet. Aux alentours, d'autres choses peuvent être développées (développement du commerce, développement du zoning)

Mobilité douce : à intégrer ; ex : fermes : fermes ouvertes : parcours vélo : 3 parcours vélos à intégrer dans le plan d'actions (développement de réseaux cyclables à Comines ; parcours de x à y – parcours de z à t (préciser les points de départ et d'arrivée)

Favoriser la mobilité douce entre centre urbain et villages

Bien penser à diversifier les synonymes

Attention aux actions récurrentes (pas de communication par exemple), bien argumenter si on veut garder certaines choses

Réduire le nombre de priorités

Repartir de projets réalisés par des privés – Comines n'a pas dû ré-écrire et renvoyer les fiches projets ni à passer avant au collège et conseil

Faire attention et reprendre tout ce qui a été fait sur la commune depuis 2021 ext reprendre ce qui a été fait au niveau des commerces, entreprises, les projets entamés

L'aspect « emploi » semble être moins présent dans les exigences ; la notion de création d'emploi ne serait plus aussi importante (à voir avec son agent respectif)

Répondre à un besoin : implanter des commerces/services dans les anciens villages (ex : distributeurs, épicerie mobile, boutique seconde main...)

Découper parfois des actions par village ; si 2 circuits mobilité douce dans 2 villages = 2 actions, la 1^{ère} dans le village A et la seconde dans le village B.

Jean-Paul pose la question de savoir comment coordonner ce que fait le privé ? Amélie répond que l'ADL ne doit pas avoir une action sur tout mais peut répertorier les besoins et réponses apportées

ENGHIEN (Jean-Christophe) : suivi par Aurélien :

Ne doit retenir que les actions les plus structurantes et parfois changer de temporalités

BLC : (Jean-Paul) : n'a pas encore reçu d'informations sur la manière de procéder et ne comprend pas ce qui est attendu.

Jean-Christophe : objectifs smart + indicateurs

D'une manière générale, les ADL présentes perçoivent un avis et une vision différente selon l'agent du spw qui suit leur dossier.

Véronique (Bernissart) : leur pcdr a été approuvé en juin 2021, les 1^{ères} conventions vont démarrer mais la commission dit que le rôle de l'ADL n'est pas suffisamment précis, le spw attend davantage de précisions. Ex : un co-working à tel endroit (village, quartier...) + rôle précis de l'ADL

Marie (Comines) donne un autre exemple : arsenal/architecte, l'ADL s'est informée et a vu ce qu'elle pouvait apporter dans ce projet (apport d'expertise, faire partager leur réseau au service « urbanisme ») ; pour les projets privés, l'ADL rencontre les porteurs et voit quelque chose à leur apporter (communication – mise en réseau – parfois des petites choses mais cela suffit car l'ADL répond à un besoin – mise en avant de son expertise – mise en réseau – partenariats

Amélie : comme le plan stratégique va passer au conseil, en faire part au privé que cela leur apportera plus d'intérêt, de visibilité, de communication.

Véronique : après la relecture de l'avis de la commission et des commentaires, il y a eu un power point soulignant les bonnes choses ; il faut faire le tri et voir comment répondre aux nouvelles attentes. Rationaliser certains objectifs ou actions ; restructurer les plus attendues.

Sébastien : on voit les choses avancer.

Axelle (Ellezelles) : on ne voit pas encore clairement le rôle dans certaines actions ? quid des fiches-actions ? comment indiquer le degré de notre rôle.

Amélie : elles ont impliqué le bourgmestre et l'échevin dans les visios.

Amélie : il faut retravailler et être considéré comme le service économique/emploi et non un service « fourre-tout »

Sébastien : la présence des ADL a été très importante lors de la crise Covid et a montré toute leur utilité.

Avis par rapport aux points figurant à l'OJ de la plateforme du lendemain

- Les formations ou webinaires 2021

De manière générale, celle portant sur la digitalisation des commerces a intéressé les ADL

Par contre, la dernière portant sur la communication n'a pas du tout été appréciée et n'a pas rencontré les attentes des agents ; décevant, l'impression d'avoir perdu du temps, les exemples ne correspondaient pas à ce qu'on pouvait faire, certains ne se sont pas inscrits par manque d'intérêts suite au programme proposés ; on s'attendait plutôt aux développements d'outils ou de visuels communs.

- Les propositions pour 2022

- Comment rédiger les nouveaux agréments ?
- Comment appréhender avec clarté et précision aux attentes du spw
- Comment rédiger une bonne étude AFOM ?

- Comment rédiger un plan d'actions et définir des actions dans le concret ?
- La rédaction du rapport d'activités selon les attentes du spw
- Les outils d'intelligence collective
- La gestion de projets
- Le retroplanning de manière concrète, approfondie et pas un simple survol

On pourrait organiser une formation spécifique aux ADL du Hainaut et se partager les frais pour avoir une formation très concrète et approfondie (comme par exemple : la maison de la formation)

On pourrait cartographier les structures qui aident à la démarche d'insertion socio-professionnelle

On pourrait contacter tous les opérateurs économiques via 1 enquête (ifapme/forem...) pour adapter les formations par rapport aux métiers en pénurie- faire un lien entre les acteurs économiques et les sensibiliser aux articles 60.

Refaire une interADL sur ce sujet en mai/juin et travailler sur un calendrier d'actions communes aux ADL comme le black/local Friday et se partager un visuel commun personnalisé ; faire travailler ensemble par petits groupes plutôt que basé uniquement sur la théorie.

Le bourgmestre de BLC est président de l'UVCW et va exprimer un besoin urgent dans la clarification des missions ADL (trop grande confusion d'après lui) et qui déforce l'efficacité des ADL, mais également une demande d'allègement de la charge administrative